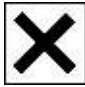




**SOPRAGGLO**  
**ESCLES**

4 Route de Fouilloy  
60220 ESCLES ST PIERRE  
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 1ere Gachée : 08:57 (1) <b>001096478</b> Quantité : 8.00 m3		Date : 16/01/2026 012601148334 Réf. commande(2) :	Zone : ZONE 02 Véhicule : FF122NQ FF122NQ Chauffeur : JORDY YUNG Transport :			
Client : <b>BIG MAT AB  BIG MAT ROGER A</b> 4 BVD DE LA REPUBLIQUE BP 70203		Chantier : <b>SENARPON' SENARPONT</b> RUE D'INVAL 06.79.69.73.89 80140 SENARPONT	CONSEILS DE SECURITE: Xi:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 			
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00	Quantite Origine : 12.00 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 8.00 m3	
Code Formule 823XC1	Désignation(6)(8) BPS NF EN 206 A2/CN	Certification	Classe d'exposition(3) XC1, XC2 (F)	Classe chlorure 0.40 %	Consistance(7) S3 (100 à 150 mm)	Dmax 12.5
Ciment(type et classe) CEM II/C-M (S-L) 42,5 NCP1 NF		Additions(type) 0	Dosage(C+Ka)(5) 286	Résistance caractéristique(4) C 25/30		
Appellation commerciale : BPS C25/30 XC1(F) D12 S3 II 42			Carac. complementaire :	TEMPERATURE : 5°C		
Propriétés spécifiées :						
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE		
TUYAU		PRE 510 0.8 %		Nom: Signature du client:		
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:		Signature:				

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée  
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié  
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm  
(4) contrôle de la résistance sur cubes.  
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.  
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.  
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.  
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN  
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non